

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2023

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION DU MAIRE

- La superette « Le Vival » a connu un problème de surchauffe pendant la période estivale. L'ensemble des produits stockés a dû être détruit. Le commerce est actuellement fermé en attente des conclusions des experts et des assurances.
- La commune relance les actions « murs non crépis » et « voitures abandonnées ». Pour tout renseignement, il est nécessaire de prendre contact avec l'accueil de la mairie.
- Une campagne avec la mairie, la police municipale et la gendarmerie va être lancée pour lutter contre le non-respect en zones bleues et le stationnement en zone interdite.
- Le SCOT Nord Isère réalise une analyse sur l'habitat densifié. La commune de Roche a été retenue comme modèle pour les projets de la SCCV Cote Bourg et des jardins du centre. Une visite sur place est prévue le 26 septembre avec les élus des communes du périmètre du SCOTT Nord Isère

TOUR DE TABLE

Commission travaux - Marcel NICOLIER

- Les travaux d'aménagement « chemin des Bersoudières » sont en cours d'achèvement. Les trottoirs ont été créés et 2 écluses ont été posées.
- L'encochement des lots communaux rue Croix Serbinat est en cours.
- Afin de permettre la réalisation d'un cheminement entre la mairie et l'église, les préfabriqués placés dans la cour de la mairie seront enlevés. Dans attente de la réalisation du futur bâtiment enfance et jeunesse, des préfabriqués seront loués et installés dans la cour à l'arrière de la mairie.
- Lors du dernier conseil municipal, une commission « maison de santé » a été créée. Aurélie VERNAY, Roger CLAVEL et Audrey ANTOUARD souhaitent intégrer ce groupe. La commission « maison de santé » est ainsi composée des membres suivants : Bernard COCHARD, Marcel NICOLIER, Véronique CHARDON, Catherine PILLOIX, Sophie KOWALSKI, Léa REVELLIN PIALET et Aurélie VERNAY, Roger CLAVEL et Audrey ANTOUARD.

Commission vie associative et sportive – Véronique CHARDON (par délégation)

- Le flash de septembre est en cours de préparation.
- Le forum des associations aura lieu le 8 septembre la salle de l'Arche.

Commission enfance, jeunesse et personnel communal- Catherine PILLOIX

- La rentrée des classes se prépare. 146 enfants rentrent en école élémentaire et 63 en école maternelle. Il n'y a pas de mouvements concernant les enseignants de l'école élémentaire. Pour l'école maternelle, une nouvelle enseignante est nommée et une enseignante est de retour après une absence d'une année.
- La soirée musicale du 23 juin a été un succès. Le bilan est positif. Pour 2024, la soirée est fixée au 21 juin. Il reste à améliorer l'emplacement. La priorité sera donnée au karaoké et à 1 ou 2 groupes musicaux.
- Le 29 septembre à 19h30 à la salle de l'Arche, le Kfé du lien organise le festival de jazz.

Commission embellissement – Michel BOUGAREL

- Concernant le diagnostic du réseau d'eaux usées, des mesures ont été faites et sont en cours d'analyse. Les tests à la fumée ont été effectués. Plusieurs dysfonctionnements ont été constatés. Il y aura lieu de voir avec les particuliers concernés.

-Le nettoyage des ruisseaux devient nécessaire, notamment celui du Bivet. Cependant, l'entretien relève des propriétaires dont la parcelle est traversée par les cours d'eau.

Commission finances et PCS - Jérôme PONTAL

-Le DATAMATRIX est opérationnel au bar tabac. Il est ainsi possible de payer certaines factures émanant de l'Etat et des collectivités publiques dans ce commerce.

-Concernant le Plan Communal de Sauvegarde, un exercice de mise en application a été effectué le 5 juin dernier. Le retour d'expérience est prévu le 14 septembre et un nouvel exercice sera réaliser en octobre.

-Dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques 2024, l'Isère et la commune de Roche ont été labellisées « Terre de jeux 2024 ». L'objectif est de créer des actions en faveur d'un développement du sport. Le département organise un relais sportif qui reliera toutes les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 entre elles. La commune organisera un relais au cours du 2^{ème} trimestre 2024 avec le passage d'un témoin.

CCAS – Catherine PILLOIX

-Le CCAS a assuré l'opération « portage des repas » pour la période du 9 juillet au 31 août 2023. Il y avait peu de bénéficiaires mais beaucoup de modifications du nombre de repas à livrer.

L'action ne sera pas reconduite en 2024 car il n'y aura plus de traiteur commun à plusieurs bénéficiaires pour le reste de l'année.

Jean-Paul BOIS

-Il informe qu'il y a sur la commune plusieurs nids de frelons. Il précise que pour l'enlèvement des frelons asiatiques, il y a une prise en charge financière à 100 % entre le département et l'intercommunalité.

Frédérique LARRAS

-Elle demande quand est prévu l'ouverture de la boulangerie.

Le maire répond que le local commercial a été aménagé, la livraison du matériel professionnel est en cours. L'ouverture du commerce est prévue pour début octobre 2023.

-Elle demande aussi quelle est la situation du Bo Bar.

Le maire répond que le dépôt de bilan est en cours.

Aurélie VERNAY

-Elle annonce l'organisation du concours de labour le 10 septembre à Satolas et Bonce.

-Concernant le marché du dimanche matin, elle suggère de l'installer sur la place du 11 novembre afin de ne pas bloquer la rue du 19 mars.

Le maire répond que cela paraît difficile sachant que certains véhicules ne respectant pas la signalisation, cela risque d'être gênant à l'arrivée des commerçants.

Roger CLAVEL

Il fait remarquer qu'un lampadaire est en panne dans le lotissement « Les champs d'or »

Il ajoute aussi qu'à l'entrée du lotissement le panneau « Les champs d'or » est absent.